



Fiche de poste

Coordonnateur de dispositif ALTERNATIF (classe Relais) sur la commune de Koné

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie. A ce titre, il est créé un dispositif alternatif (« relais ») en province Nord – côte Ouest, implanté au collège de Koné établissement support. Ce dispositif accueille des élèves entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation. Il est ouvert prioritairement aux jeunes relevant des niveaux scolaires de 5ème et de 4ème.

Un triple objectif est poursuivi visant un retour réussi de l'élève dans des formations de droit commun :

- permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages en retrouvant la curiosité de découvrir, ainsi que le goût de l'effort en classe par l'acquisition de méthodes de travail ;
- favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Restaurer l'ambition scolaire et réinvestir les compétences du socle commun en valorisant les progrès ;
- aider le jeune à s'approprier des règles de la vie sociale et scolaire, à reprendre confiance en ses capacités, à réapprendre la vie en groupe (et en société) et à restaurer l'estime de soi.

Missions

Placé sous l'autorité du directeur du collège de Koné et tout en exerçant des fonctions d'enseignement, le coordonnateur assure la cohérence et la mise en œuvre des actions menées au sein du dispositif ALTERNATIF, en lien avec les familles, les établissements de recrutement et les partenariats locaux. Il rend compte par des bilans réguliers de l'organisation et du suivi des jeunes.

Il importe que le candidat dispose d'un recul suffisant sur les programmes curriculaires, les domaines du socle commun et l'organisation des accompagnements personnalisés (AP) et des enseignements pratiques inter-disciplinaires (EPI).

Profil

SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
- Connaissance du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie ; - Connaissance du collège pour un accompagnement intégré au parcours collège des élèves ; - Maîtrise des outils de bureautique et informatique ; - Communication écrite et orale.	- Présenter des compétences pédagogiques affirmées voire didactiques adossées à une capacité de restaurer la confiance et l'estime de soi ; - Développer un relationnel de qualité avec des adolescents en difficulté et les différents partenaires ; - Faire preuve de qualités humaines permettant de maintenir une posture d'accueil en toutes circonstances ; - Connaissance des adolescents en situation de marginalisation et des comportements à risque.	- Rigueur et sens de l'organisation ; - Sens du service public ; - Sens du travail en équipe (approche partenariale de l'accompagnement des jeunes) ; - Capacité à organiser et coordonner les actions et les intervenants - Esprit d'analyse, de synthèse ; - Devoir de réserve et discrétion ; - Autonomie ; - Grande disponibilité (en termes de temps et dans la capacité à échanger avec les partenaires)

Les personnels intéressés, **enseignants titulaires** (en affectation provisoire) **ou non titulaires** (de préférence, ayant exercé en collège) doivent faire acte de candidature **avant le vendredi 14 septembre 2018**, délai de rigueur.

Période de recrutement : du mardi 25 septembre au vendredi 14 décembre 2018 inclus.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à jour, doivent être communiquées par la voie hiérarchique, déposées au secrétariat de la division du personnel du vice-rectorat direction générale des enseignements – 24 rue Dézarnaulds – 98800 Nouméa ou par transmission électronique à l'adresse suivante : ce.dp@ac-noumea.nc